

SERVICE PACK2 (SP2) SUR WINDOWS XP – Jacques Delattre

Faut-il installer SP2 ? A quels problèmes s'attendre ? Cet article résume l'expérience de Jean-Claude Nicou portant sur une dizaine de machines et présentée lors de l'assemblée du 18 novembre et la mienne propre portant sur six machines dont trois au cercle.

SP2 présente deux facettes : d'une part des ajouts et corrections apportées au système, d'autre part la mise en place d'un « Centre de Sécurité », premier pas de Microsoft dans ce domaine.

L'INSTALLATION

Très facile, il suffit d'insérer le CD (vous pouvez en prendre copie au cercle) ou de démarrer le programme que vous aurez chargé sur le site Microsoft, environ 200Mo, puis de suivre les instructions. Nécessite environ 300Mo disponibles sur disque (450 pour la version professionnelle), dans le dossier C:\Windows ou dans tout autre dossier que vous désignerez. Prenez garde cependant que Windows XP demande au moins 200Mo disponibles en C:\ pour pouvoir fonctionner, avant ou après SP2 et vous devez donc disposer en fait de 500 Mo au moins (650 en professionnel) avant de lancer l'installation..

Quelques problèmes avec certains logiciels, notamment Symantec (corrections apportées par LiveUpdate) et particulièrement la version 2005 qui n'est pas convenable de ce point de vue.

SP2 peut être désinstallé aussi facilement qu'installé (panneau de configuration / Ajout, Suppression de Programmes / Windows XP Service Pack 2) et vous retrouverez alors les fonctionnalités antérieures.

LES CORRECTIONS APORTEES AU SYSTEME

Elles sont publiées sur le site Microsoft et incluent celles qui avaient fait l'objet du SP1. La liste est impressionnante, considérable et ... incompréhensible pour un non professionnel. L'impression générale est qu'il est impossible de s'en passer, ne serait-ce que par la fermeture de nombreuses failles par où s'engouffrent virus et autres pestes. Elles rendent **INDISPENSABLE** l'installation de SP2 pour diminuer votre exposition aux virus.

LE CENTRE DE SECURITE

Réunit sur un même écran un certain nombre d'informations permettant de vérifier et de régler des éléments de sécurité : Pare-feu, Antivirus, protection contre les pop-ups, mise à jour du système. La présentation, les textes et les actions sont didactiques plutôt qu'opérationnels. Le centre est utile pour qui ne sait pas les dangers en informatique et n'a pas de protection, moins utile pour les membres du cercle.

- Pare-feu. Il existait déjà mais est maintenant activé par défaut. Utile si vous n'avez pas (encore) de pare-feu, sinon désactivez-le et conservez votre ZoneAlarm ou votre Symantec, de meilleure qualité. Un seul pare-feu actif à la fois.
- Antivirus. Le centre de sécurité indique la présence et l'état global de l'antivirus à condition que celui-ci fournisse l'information : mise à jour à prévoir. Pour plus de détails, mieux vaut se référer directement au tableau de sécurité de votre antivirus.
- Anti pop-ups ajouté dans Internet Explorer. Activé et désactivé par une commande au centre de sécurité doublant celle déjà existante dans IE (Outils / Options Internet / Confidentialité). Le filtre lui-même est aussi efficace que celui (gratuit) de Google mais moins convivial.
- Mise à jour automatique de Windows (Windows Update). Assure une mise à jour permanente et automatique de Windows ce qui, *a priori*, est utile mais demande néanmoins des précautions.

En ADSL, le débit est élevé et les connexions souvent longues, laissant l'opération se dérouler dans de bonnes conditions. En RTC, la mise à jour pèse sur le trafic et on risque de couper la ligne avant la fin.

Le nouveau programme de mise à jour teste le contenu de la machine et propose ses mises à jour. Parfait en ce qui concerne Windows, mais il fait des propositions également pour les drivers. Vos périphériques ne sont pas forcément compatibles avec les nouvelles versions proposées, ce qui s'est produit avec le moniteur du Dell 4550 du cercle : l'installation s'est mise en boucle (en le signalant) le moniteur n'a pas démarré et Windows non plus. Formatage et réinstallation. Les drivers doivent être pris sur le site indiqué par le constructeur du périphérique, généralement le leur.

Il me paraît donc préférable de contrôler la mise à jour ce qui n'est pas très compatible avec l'automatisme.

Le centre de sécurité émet des avertissements qui apparaissent inopinément dans le bas de l'écran et en fournissant des informations partielles. Vous pouvez contrôler cette logorrhée par la dernière ligne du pavé « Ressources » du Centre : « Modifier la façon dont le Centre de sécurité me prévient ». En ce qui me concerne, j'ai désactivé ces avertissements.